

BULLETIN CONCOURS LES BIOS

Jeudi 31 mars 2022



Inscription à retourner au 1, rue Boieldieu-94350 Villiers sur Marne, à remplir en ligne sur le site ou en flashant le QR CODE.

AVANT LE 15 FEVRIER 2022 HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE

AVANT LE 01 MARS 2022 FRANCE MÉTROPOLITAINE

1 - NOMBRES D'ÉLÈVES PARTICIPANTS

minimum de 20 élèves par établissement pour la France Métropolitaine
minimum de 30 élèves par établissement pour les autres destinations

6EME	5EME	4EME	3EME

2 - TARIFS

Si vos élèves souhaitent ajouter une donation supplémentaire pour l'association "L'Enfant Bleu" merci de le renseigner ci-dessous. Les établissements dont la donation totale sera égale ou supérieure à 50€ verront leurs élèves sélectionnés pour gagner une tablette numérique.

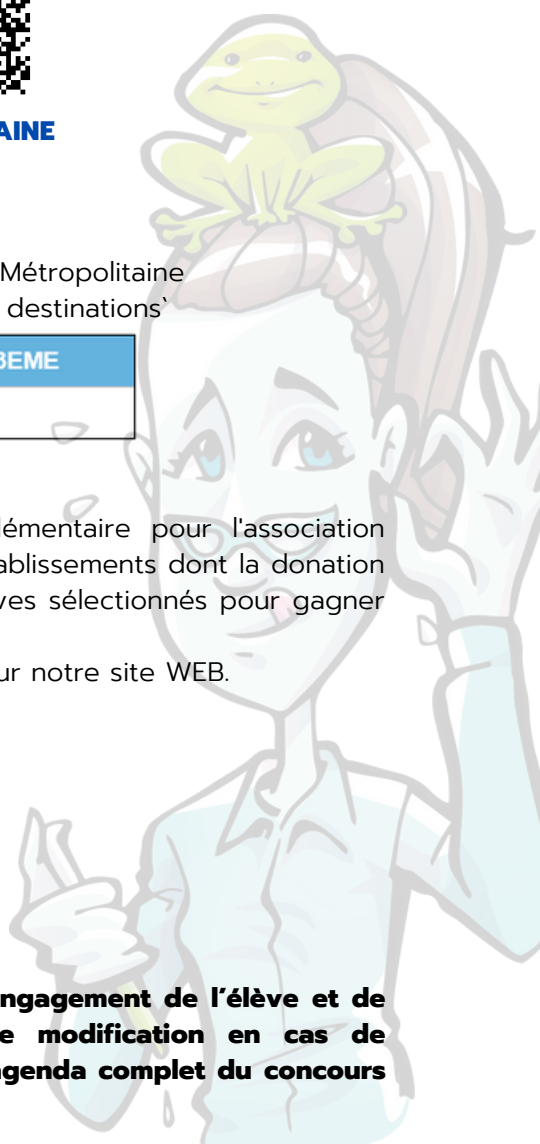
Vous pouvez suivre l'évolution des dons en temps réel sur notre site WEB.

FRANCE MÉTROPOLITAINE/ CORSE	X 3€ par élève	€
AUTRES DESTINATIONS	X 3,50€ par élève	€
* Dons Association L'Enfant Bleu (voir www.concours-archimede.com/enfant-bleu/)	Montant Libre et Optionnel	€
	TOTAL	€

Une inscription ou une donation renseignée est un engagement de l'élève et de l'établissement qui ne pourra donner suite à une modification en cas de désistement. Merci d'en tenir compte et de vérifier l'agenda complet du concours sur notre site en amont de votre inscription.

3 - MODE DE REGLEMENT (cochez la case souhaitée)

<input type="checkbox"/>	Par chèque à l'ordre des « Concours Archimède »
<input type="checkbox"/>	Par bon de commande de l'organisme payeur
<input type="checkbox"/>	Par virement bancaire



4 - CHOIX DU PRIX POUR TOUS (Entourez la mention utile)

Vous avez le choix du cadeau destiné à tous vos élèves pour leur inscription : un magazine Science & Vie Junior ou un poster Bios (un seul choix possible).

Détails et visuels des prix pour tous sur <http://www.concours-archimede.com/livrets-ou-magazines/>.

Merci de bien consulter le lien avant de choisir.

5 - COORDONNEES DE VOTRE ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Ces informations serviront à l'expédition des questionnaires du concours. Prenez soin de les vérifier sur la facture qui vous sera adressée suite à la validation de votre inscription.

CODE RNE DE L'ÉTABLISSEMENT :

(ex : 01234567N)

NOM DU COLLEGE :

ADRESSE DU COLLEGE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE ET EMAIL :

La facture est-elle à éditer à l'ordre du FSE ? OUI / NON
Entourez la mention utile.

6- COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU CONCOURS

Mme, M. (Nom et prénom) :

ADRESSE MAIL :

TÉLÉPHONE :

(utilisé uniquement en cas de nécessité)

Note : Votre inscription est validée lorsque vous recevez la facture associée à votre participation sur les adresses emails renseignées. En indiquant votre email, vous recevez les rappels agenda, parution des résultats, le clip de fin de saison et toute autre information utile au bon déroulement de la saison. Vous pourrez vous désinscrire à tout moment en nous adressant un mail ou par les liens de désinscription proposés.